



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



08460 — F



Distr. LIMITEE

ID/WG.287/9

8 décembre 1978

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Groupe d'experts sur le financement industriel

Vienne (Autriche), 6-8 décembre 1978

PERSPECTIVES D'INTENSIFICATION DE LA COOPERATION COMMERCIALE ET ECONOMIQUE
ENTRE LES PAYS SOCIALISTES ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT
EN CE QUI CONCERNE NOTAMMENT LES DISPOSITIONS
RELATIVES AUX PAIEMENTS

M. Boguslaw Sosnowski*

Consultant de l'ONUDI

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id.78-8582

INTRODUCTION

1. Raisons qui, du point de vue des pays socialistes, militent en faveur d'un accroissement de la coopération commerciale et économique entre ces pays et les pays en développement.
 - 1.1 Développement économique des pays socialistes
 - 1.2 Méthode de planification économique et de gestion dans les pays socialistes
 - 1.3 Coopération économique avec le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM)
2. Caractéristiques et cadre institutionnel des relations économiques entre les pays socialistes et les pays en développement.
 - 2.1 Composition des échanges commerciaux
 - 2.2 Configuration de la coopération économique
 - 2.3 Cadre juridique et institutionnel
3. Dispositions concernant les paiements entre les pays socialistes et les pays en développement.

Un accroissement des échanges commerciaux entre les pays socialistes de l'Europe de l'Est et les pays en développement est à prévoir, tant à court terme qu'à long terme. Actuellement, la part des pays socialistes dans le commerce des pays en développement est plutôt modeste, soit en moyenne 4 à 5 % des exportations et 5 à 6 % des importations. La part des pays en développement dans le commerce des pays socialistes est d'environ 13 % pour les exportations et de 10 % pour les importations. Cependant, cette situation ne reflète pas la place respective de ces pays dans l'économie mondiale. Elle indique que les pays socialistes et les pays en développement ont encore de larges perspectives d'accroissement de leurs relations commerciales. Le développement dynamique de leurs économies respectives ainsi que l'évolution de la situation des marchés mondiaux ouvrent aux deux groupes de pays de nouvelles possibilités d'échanges. Par conséquent, les pays socialistes ainsi que les pays en développement prévoient, dans leurs plans et dans leurs programmes, un développement considérable des échanges commerciaux entre les deux groupes de pays.

Bien que la structure des échanges commerciaux garde vraisemblablement sa forme actuelle dans les années à venir, des efforts importants sont entrepris par les deux groupes de pays pour diversifier leurs échanges. Dans les accords commerciaux qu'ils conclueront avec les pays en développement, les pays socialistes ont notamment l'intention de faire une place plus large aux importations d'articles manufacturés en provenance de ces pays. Pour saisir les occasions existantes ou à venir il faudra redoubler d'efforts, tant dans les instances gouvernementales que non gouvernementales, dans les deux groupes de pays.

Pour étudier les moyens de financement des échanges commerciaux et de la coopération économique entre les pays socialistes et les pays en développement, il est nécessaire de tenir compte du contexte général des relations entre ces deux groupes de pays.

1. Raisons qui, du point de vue des pays socialistes, militent en faveur d'un accroissement de la coopération commerciale et économique entre ces pays et les pays en développement

1.1 Développement économique des pays socialistes

Par un effort intensif, les pays socialistes ont atteint le niveau économique des pays développés et sont devenus des pays essentiellement industriels en ce qui concerne le niveau de développement et l'éventail de leur production de base. Etant donné que la part des pays socialistes dans le commerce mondial ne correspond pas encore au niveau de leur développement économique, ces pays s'efforcent de participer de plus en plus activement aux échanges internationaux de biens et de services. La spécialisation croissante que l'on observe dans certaines branches d'activités et pour certains groupes de produits illustre ce processus d'une façon éclatante. Le développement intensif de l'industrie et la spécialisation que l'on a enregistrés dans les pays socialistes créent une demande considérable de matières premières et de produits semi-finis qui doivent être importés. Le niveau élevé de la consommation intérieure favorise l'accroissement des importations de produits agricoles. Pour ce qui est des exportations, un rôle de plus en plus important est joué par le secteur des moyens de production qui, traditionnellement, a connu un développement très rapide dans tous les pays socialistes et représente aujourd'hui un niveau élevé de technicité ainsi qu'un vaste potentiel économique.

1.2 Méthode de planification économique et de gestion dans les pays socialistes

La méthode de planification et de gestion centralisées de l'économie nationale est une des caractéristiques les plus importantes des pays socialistes.

En d'autres termes, cela signifie que l'on cherche avant tout à atteindre des objectifs à long terme aux dépens parfois d'occasions qui se manifestent à court terme. Ceci est dû en partie au fait que les méthodes de marketing des pays socialistes ne sont pas efficaces. Il existe une certaine similitude à cet égard entre les pays socialistes et les pays en développement.

Les deux groupes de pays cherchent parfois davantage à stabiliser à long terme leurs économies qu'à saisir les occasions qui se présentent sur les marchés mondiaux.

1.3 Coopération économique avec le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM)

Un autre aspect du système des pays socialistes qui semble intéressant pour les pays en développement est leur offre complexe de coopération économique. L'organisation de l'Etat socialiste et le **pouvoir** exécutif des gouvernements et autres organes administratifs permettent une coordination efficace et garantissent l'exécution de toutes les obligations et de tous les accords avec l'étranger. Ces deux caractéristiques permettent également de présenter une gamme très large de coopération économique qui peut s'adapter à une grande variété des besoins particuliers.

Le CAEM prend de plus en plus d'importance dans les relations économiques entre les pays socialistes et les pays en développement. Dans le cadre de cet organisme, les pays socialistes mettent au point et appliquent leurs programmes de développement à long terme qui offriront également de nouvelles possibilités pour les pays en développement. Le mécanisme financier prévu par le CAEM peut fournir aux pays en développement de nouvelles sources et de nouvelles formules de financement.

2. Caractéristiques et cadre institutionnel des relations économiques entre les pays socialistes et les pays en développement

Les pays socialistes présentent un cadre institutionnel très complexe et très souple susceptible de s'adapter à chacun des besoins de n'importe quel pays en développement.

2.1 Composition des échanges commerciaux

L'expansion des échanges commerciaux entre les pays socialistes et les pays en développement, qui a été enregistrée, est due en partie à l'application de divers accords à long terme, notamment en matière de coopération économique.

Le nombre croissant de projets industriels réalisés par les pays socialistes dans des pays en développement représente une quantité importante de machines et d'équipement. Ce type de biens vient encore en tête dans les exportations des pays socialistes. Les pays en développement commencent à jouer un rôle de plus en plus important dans les importations des pays socialistes en ce qui concerne les combustibles et les matières premières. Le principal facteur générateur d'échanges commerciaux au cours de ces dernières années était le remboursement des crédits par les pays en développement. Il y a une tendance permanente vers un élargissement de la part des produits finis et semi-finis dans les exportations des pays en développement vers les pays socialistes. Quant à la composition des exportations des pays socialistes, les équipements et les machines dominent encore mais une tendance se dessine clairement qui indique une augmentation de la part des achats de produits primaires et de combustibles faits par les pays en développement.

2.2 Configuration de la coopération économique

Selon les renseignements provenant de la CNUCED, les pays socialistes ont fondé leur coopération avec les pays en développement sur des accords intergouvernementaux conclus avec 30 d'entre eux. Aux termes de ces accords, 2 700 projets environ ont été menés à bien dans les pays en développement. La plupart des projets intéressent le secteur de l'énergie, les industries mécaniques et les industries de transformation des métaux, ainsi que le secteur des métaux ferreux et non ferreux. D'autres projets importants ont été achevés dans le secteur de la production de charbon, de gaz et de pétrole, des matériaux de construction et de l'industrie chimique. Un nombre important de projets ont été réalisés dans le domaine de l'industrie légère et de l'industrie alimentaire.

Les récents accords de coopération sont caractérisés par des projets portant sur des complexes industriels très importants couvrant plusieurs branches et une large gamme d'activités. Les contrats ont porté non seulement sur la fourniture du matériel nécessaire mais également sur une grande variété de services intéressant la réalisation d'un projet donné. Dans plusieurs cas,

L'offre des pays socialistes consistait en un projet très complexe visant à développer des secteurs entiers de l'économie des pays en développement tels que l'agriculture, ou des industries intégrées telles que l'industrie minière ou la métallurgie. Les moyens et la spécialisation internationale des pays socialistes leur permettent d'entreprendre des projets d'infrastructure et des projets d'envergure similaires dans les pays en développement.

Ces projets prévoient souvent la formation professionnelle des ouvriers qualifiés, des techniciens et d'autres spécialistes. Comme phénomène nouveau, la coopération économique entre les pays socialistes et les pays en développement a entraîné l'adaptation de certains secteurs économiques afin de créer une situation de complémentarité entre les structures économiques des deux groupes de pays. Les accords à long terme conclus entre ces deux groupes de pays fournissent la base de cette adaptation. Ces changements de structure exigent du temps, et l'aptitude des pays en développement à assurer la fourniture régulière de produits aux pays socialistes est essentielle au succès de ces échanges.

Les accords multilatéraux, et surtout les accords de coopération tripartites, ont été largement reconnus et mis en pratique au cours de ces dernières années. Cette forme de coopération met en jeu des entreprises de pays socialistes, de pays développés à économie de marché et de pays en développement.

De nouvelles possibilités de coopération économique s'ouvrent aux pays socialistes et aux pays en développement dans les marchés tiers. Cette forme de coopération met en jeu des entreprises des deux groupes de pays pour réaliser des projets dans un troisième pays qui est aussi, généralement, un pays en développement.

Le concept de coopération a trouvé également son application dans le domaine de la planification. Plusieurs pays socialistes ont conclu des accords avec un certain nombre de pays en développement aux termes desquels ils s'obligent à assister ces derniers dans les domaines de la méthodologie, de l'organisation et de la planification. Cette nouvelle forme de coopération peut également contribuer au développement de la coopération économique et commerciale.

Il y a plusieurs formes de coopération économique pour lesquelles les pays socialistes et les pays en développement établissent entre eux des relations stables et durables. Cette gamme de possibilités comprend les accords de licence avec paiement en nature, c'est-à-dire en produits fabriqués, la fourniture d'installations et de matériel avec paiement en produits manufacturés, la sous-traitance, la coopération dans le domaine de la production et du marketing, les soumissions conjointes et les coentreprises.

2.3 Cadre juridique et institutionnel

La tendance est d'aborder globalement le problème des relations commerciales et économiques entre les pays socialistes et les pays en développement. Les pays socialistes proposent une large gamme de formules juridiques et institutionnelles qui couvrent les divers aspects de leurs relations avec les pays en développement. Cette approche complexe contribue à la stabilisation des relations entre les deux groupes de pays et constitue donc un facteur positif de développement pour les deux partenaires. Les accords intergouvernementaux globaux ou une série d'accords couvrant la coopération commerciale, économique, technique et scientifique ont été largement acceptés. Ces accords sont très souvent conclus dans le but de résoudre les problèmes qui se posent avec deux groupes de pays, tels que l'équilibre des exportations et des importations, l'octroi et le remboursement de crédits, etc. Les accords, généralement à long terme, couvrent une période de 10, 15 ou même 30 ans. Bien que le caractère bilatéral des accords et des contrats continue d'être la règle entre les pays socialistes et les pays en développement, une nouvelle formule a récemment vu le jour. Les accords multilatéraux conclus entre le CAEM en tant qu'entité et quelques pays en développement faciliteront la création et la réalisation de grands projets qui exigent la mise en commun de ressources de plusieurs pays.

Dans le cadre des accords intergouvernementaux à long terme, des ministères, des associations et des instituts ainsi que des entreprises de pays socialistes et de pays en développement concluent divers types d'accords et de contrats.

La nécessité de superviser et de coordonner les différents types et méthodes de développement des relations économiques entre les pays socialistes et les pays en développement se reflète dans la formation et les activités des commissions intergouvernementales mixtes. Leur but principal est de faciliter les contacts directs entre les entreprises et les organismes chargés de la coopération commerciale et économique. La commission définit les objectifs et met au point les directives en vue d'une collaboration efficace entre les deux partenaires. Des commissions analogues ou d'autres organes institutionnels tels que des chambres de commerce communes ont été créées au cours de ces dernières années entre divers pays socialistes et des pays en développement.

3. Dispositions concernant les paiements entre les pays socialistes et les pays en développement

Les mouvements de ressources entre les pays socialistes et les pays en développement doivent être examinés dans le cadre général des relations économiques décrites ci-dessus entre les pays des deux groupes.

Les pays socialistes veulent établir des relations économiques stables et durables avec les pays en développement. Les moyens de financement doivent donc correspondre aux intérêts et aux besoins des deux partenaires.

Les pays socialistes, qui ont conscience des besoins des pays en développement en matière d'aide financière, insistent surtout sur le concept de coopération économique. A la lumière de leur expérience, ce type de relation peut aider les pays en développement à utiliser leurs ressources intérieures pour atteindre les objectifs nationaux. Il contribue également à stabiliser leur économie et à accroître leur part dans le commerce mondial. Dans le domaine des dispositions concernant les paiements entre les deux groupes de pays, la tendance est de rendre le système plus souple en remplaçant les paiements effectués dans le cadre de comptes de clearing par des paiements en devises convertibles. De nouveaux éléments ont été également introduits dans le système de clearing traditionnel : les conditions concernant les marges de crédit réciproque se sont assouplies et le

règlement des soldes au cours de périodes plus longues a été généralement admis. Dans certains cas, de nouvelles dispositions prévoient que ces règlements soient effectués en monnaie convertible ou des possibilités de transfert à des pays tiers. Aujourd'hui, la proportion d'échanges commerciaux effectués dans le cadre d'accords de clearing atteint environ 55 %.

La coopération commerciale et économique entre les pays socialistes et les pays en développement est basée, dans une large mesure, sur le principe de la compensation. Il existe diverses modalités de compensation depuis le troc pur et simple jusqu'aux accords de sous-traitance, en passant par les contrats de rachat de produits. Deux aspects doivent être pris en considération lorsqu'on parle de l'importance croissante des affaires conclues sur la base du principe de la compensation entre les pays socialistes et les pays en développement. Le premier concerne les difficultés en matière de change auxquelles les pays en développement et les pays socialistes doivent faire face.

Le second aspect est l'expérience accumulée dans ce domaine par les pays socialistes en ce qui concerne leurs relations avec les pays développés à économie de marché. Les deux raisons sont suffisantes pour prévoir l'application de ce type de modalités, sur une échelle plus grande, dans les relations économiques entre les pays socialistes et les pays en développement.

Lorsqu'on examine la politique de crédit des pays socialistes à l'égard des pays en développement, on devrait mentionner plusieurs aspects qui déterminent l'application des politiques. D'abord, les pays socialistes considèrent les dispositions concernant le crédit comme un des nombreux moyens de promouvoir leurs relations économiques avec les pays en développement.

Deuxièmement, les pays socialistes attachent une grande importance à la création de liens durables, tels que la coopération économique et les modalités de paiement associées à cette forme.

Troisièmement, étant donné que les relations entre l'offre et la demande dans les pays socialistes sont différentes de celles qui existent dans les pays développés à économie de marché, les pays socialistes considèrent l'ouverture de crédits comme une solution de remplacement et non comme un instrument complémentaire d'une politique économique.

Quatrièmement, outre les crédits gouvernementaux, dont les termes sont analogues à ceux qui sont généralement pratiqués dans le monde, les pays socialistes font largement appel à diverses formes de crédits commerciaux, de lignes de crédit, de crédits acheteurs, de crédits fournisseurs, etc. Leurs conditions sont analogues à celles qui sont pratiquées sur les marchés internationaux. La seule différence réside dans un coût légèrement inférieur du crédit et dans une gamme beaucoup plus importante de possibilités financées à partir de crédits particuliers. Cinquièmement, les pays socialistes cherchent également à obtenir des crédits de certains pays en développement dans le cadre de projets communs.

Au cours de ces dernières années, un nouveau mécanisme a été mis au point. Il consiste à faire financer, par des partenaires occidentaux, la partie en devises de l'ensemble du crédit, ce que l'on appelle des crédits remboursables, dans le cadre d'accords tripartites de coopération. La différence essentielle entre ce type de crédit et d'autres formes de crédit réside dans le calendrier de l'opération, la nature du lien entre les deux accords et la simplicité du libellé.

Parmi les sources de crédits pour le financement et la coopération économique il convient de mentionner les banques nationales des pays socialistes, leurs succursales dans les pays de l'ouest, les banques des pays occidentaux, les consortiums internationaux de banques et la Banque d'investissement dans le cadre du CAEM. La Banque d'investissement contrôle un Fonds spécial qui sert à financer les programmes d'assistance économique et technique aux pays en développement.

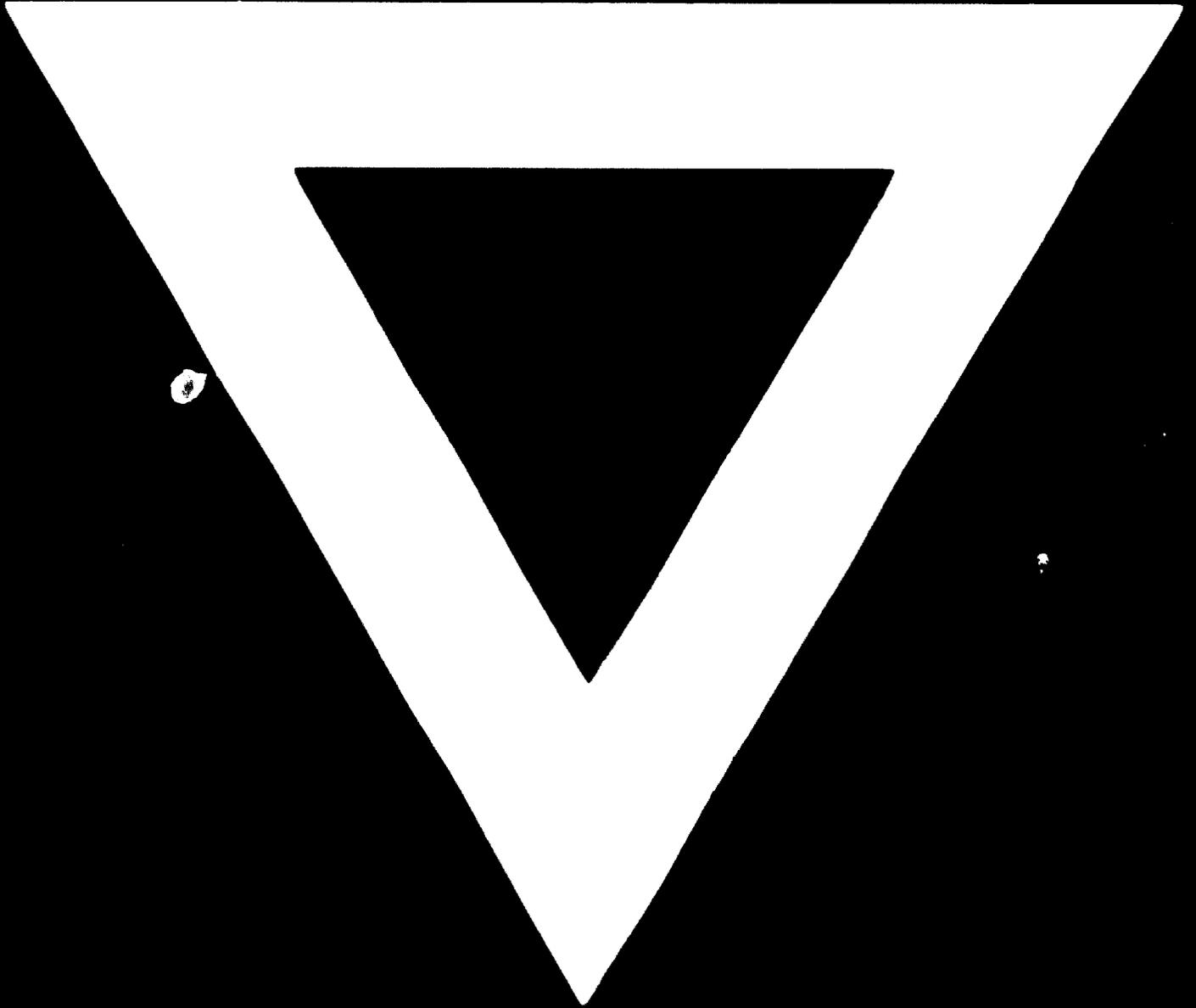
Le montant du Fonds spécial est de 1 milliard de roubles transférables, dont 95 % sont en roubles transférables et 5 % en devises convertibles. La Banque peut accorder des prêts sur le Fonds pour divers projets économiques à la banque centrale et à d'autres banques de pays en développement ainsi qu'aux entreprises et aux organisations économiques dans les secteur public et coopératif de ces pays. Dans certains cas, des prêts peuvent être consentis à des entreprises privées. Les crédits sont accordés contre des garanties de remboursement. A ce jour, cette source de financement n'a pratiquement pas été utilisée. La raison en est que peu de projets multilatéraux sont réalisés par les pays socialistes, pris dans leur ensemble, dans les pays en développement.

Cette étude ne traite pas de tous les aspects des problèmes que le titre évoque. Le manque de temps est la raison principale du caractère bref et général de cette étude, qui doit donc être considérée comme un document de travail. La version définitive de ce document sera plus détaillée et comportera des exemples des aspects financiers de projets réalisés par des entreprises polonaises dans des pays en développement.



We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

C-8



79.11.13